

# Jules Ronjat, une vie dans les langues.

Pierre Escudé

Université de Toulouse Jean Jaurès - ESPE Toulouse

## 1 Prise de conscience précoce de la variation linguistique et culturelle de France

Jules Ronjat naît à Vienne sur le Rhône le 12 novembre 1864 dans une famille bourgeoise et protestante<sup>1</sup>. Son père est conseiller général avant d'être élu sénateur de l'Isère, et nommé procureur général à la cour de cassation de Paris. Jules fréquente le collège Rollin à Paris, avant de faire des études de droit qui le mènent à être reçu avocat au barreau de Paris, puis de Vienne. Républicain et franc-maçon, il se passionne pour les régimes politiques et le droit économique. Très vite, et sans doute sur le modèle de son oncle paternel<sup>2</sup>, il développe une forte conscience de la réalité littéraire et politique des pays d'Oc. Sa lecture de *Calendal*, épopée mistralienne à la gloire de l'histoire occitane<sup>3</sup>, est fondatrice : elle illustre ses idées politiques ainsi que la richesse synchronique et diachronique d'une langue que la romanistique allemande et française redécouvrent parfois concurremment et qui pourtant est masquée par l'histoire officielle, tandis qu'elle recouvre un tiers de l'espace français et un quart de sa population :

« Au point de vue politique, le territoire [où la langue occitane est pratiquée] comprend environ un tiers de la France (en superficie), la prin-

---

1. Nous remercions Jürgen Erfurt de la Goethe-Universität de Frankfurt am Main pour nous avoir permis de reprendre les grandes lignes de la préface à notre réédition du *Développement du langage observé chez un enfant bilingue*, Peter Lang, 2013, 7-30

2. « Que j'aimais comme un père et qui m'aimait comme un fils », écrit-il dans une lettre de condoléance adressée à Antoine Meillet, datée du 24 décembre 1913. L'oncle Eugène est peintre, infiniment cultivé, c'est lui qui favorise « une prise de conscience précoce de la variation linguistique et culturelle », cf. J.-P. Chambon & A.-M. Fryba-Reber, « Sus la draïo que condus D'auro en auro au país brodo » (sur la voie qui relie Vienne à Genève) Lettres et fragments inédits de Jules Ronjat adressés à Charles Bally (1912-1918) », *Cahiers Ferdinand de Saussure*, 1995, n°49, p.16. Il fournit à Frédéric Mistral de nombreuses précisions lorsque le futur Nobel de littérature rédige son *Pouèmo dóu Rose* en 1887, cf. J. Thomas, « Redécouvrir Jules Ronjat (1864-1925) voyageur, félibre et linguiste », *La Romanistique dans tous ses états*, Paris, L'Harmattan, 2009, 298.

3. L'œuvre, rédigée en 1867 en occitan, est éditée en français en 1887. L'un des vers les plus fameux de *Calendau* est celui adressé à la langue occitane : « Car es tu la patrio e tu la liberta » (Chant IV).

cipauté de Monaco sauf les vieux quartiers de sa capitale, une faible partie de l'Italie et un petit coin de l'Espagne. (...) L'administration française ne tient pas compte du langage dans ses recensements de population. (...) On ne risque pas de commettre une erreur importante en évaluant à dix millions environ le nombre de gens qui parlent notre langue (pour neuf environ ce peut être la langue la plus usuelle), soit à peu près le quart de la population. <sup>4</sup>»

Toujours à Paris, Ronjat est cofondateur en 1895 de *L'École parisienne du Félibrige* qui développe dans le milieu intellectuel cette conscience précoce de la variation linguistique et culturelle de France. La même année, on le retrouve dans la fondation de la *Ligue de la Décentralisation* aux côtés d'Amouretti, Carrère, Charles-Brun, Frissant et Maurras. Cependant, il s'éloigne très vite de ce dernier pour de multiples raisons : du fait de l'engagement royaliste de Maurras – qui estime que l'aristocratie est le dernier rempart pour le retour aux provinces, puisque la bourgeoisie méridionale, contrairement à la catalane, est gagnée par le centralisme – mais aussi du fait de sa xénophobie viscérale <sup>5</sup>.

Les prises de position fédéralistes et autonomistes de Jules Ronjat sont clairement exprimées dans les deux premiers textes qu'il fait imprimer : *La vie politique aux Etats-Unis* et *Le référendum, histoire de la législation populaire en Suisse*, livre rédigé en allemand par Théodor Curti, qu'il traduit et préface en 1905. Farouchement anti-royaliste comme opposé à la transcendance d'Etat qui est l'un des marqueurs de la longue III<sup>e</sup> République française (1871-1940), Ronjat se passionne pour les mouvements de résistance irlandais, gallois ou polonais <sup>6</sup>. Dans ce cadre, il expose dans la revue occitaniste *Montsegur* « Notre système politique et notre plan d'éducation » :

« Nous sommes victimes d'un mauvais système politique et d'une éducation fausse (...). Je me plains que tout notre système d'éducation, tant public que privé, n'enseigne rien autre, au fond, que l'admiration béate de Paris et le dédain niais de tout ce qui n'est pas Paris <sup>7</sup> ».

Infiniment proche des idées de Frédéric Mistral, mais également de Michel Bréal et plus tard de Jean Jaurès, il souhaite que la langue et la culture historiques des élèves et des peuples de France soient prises en compte dans l'éducation et la société françaises.

4. « Comput de la population parlant notre langue », introduction, *Grammaire Historique des Parlers Provençaux modernes*, Tome I, première partie, Montpellier, Société des Langues Romanes, 25-26.

5. « Si je haïssais le judaïsme, il me serait cependant impossible de le haïr plus que le protestantisme. . . » s'exclame par exemple Maurras, cf. Stéphane Giocanti, *Maurras, le chaos et l'ordre*, Paris, Flammarion, 2008, 117.

6. « Mai m'estounarai toujour de vèire de Prouvençau que volon restaura sus soun trone la dinastio di rèi de Paris, que iéu abourisse dins tóuti si ramo, de touto la forço de moun patriotisme, dinastio de destrusèire de la patrio e d'assassin e de traite, pèrquau (...) noun sachèroun jamai encarna que l'esperit de dominacioun parisenco estendènt l'òppressioun sus li Galès coume sus li fourastié. Quant laid nous parèisson lis Anglès d'aro! Mai quant plus laid encaro èrou li Louis Quatorze e tóuti lis autre de la memo farino, mau-grat li messorgo d'uno istòri adoubado à bèl esprèssi pèr sa vano glòri! Nàni, moun bèl ami, la verita es de *liquida* lou passat, qu'es un passat de misèri, e de prepara quaucarèn de nòu, e noun de reviscoula lou vièi, que que fugue de Richelieu o de Robespierre, car au founs es la memo causo. » *Lettre à Joachim Gasquet*, poète d'expression française proche des Félibres aixois (1873-1921), datée de Vienne le 15 décembre 1900. Ronjat exprime ici son refus déterminé de la monarchie française ou anglaise, de l'État centralisateur depuis Richelieu jusqu'à Robespierre, cf. J. Thomas, *op. cit.* 301.

7. Cf. *Montsegur*, n° 9, décembre 1901, 152.

## 2 La « question des patois » est-elle politique ou pédagogique ? Bréal, Buisson, Durkheim, Jaurès

La « question des patois » est au tournant du siècle, au moment où se consolide puis s'affirme le projet républicain, une question avant tout politique. L'époque révolutionnaire a eu un comportement ambivalent avec les langues de France. D'un côté, cette époque se fonde dans la démarche centraliste et expansionniste de l'époque absolutiste. La langue du pouvoir est une et unique, c'est celle du roi, de fait la seule légitime. Devenue langue des « lumières », parée du luxe et de l'intelligence des idées nouvelles comme de la force diplomatique, de l'armée et du commerce, le français n'a pas de peine à s'imposer comme seule « grande langue » de France et de sa bourgeoisie triomphante. L'unitarisme autour du nouveau pouvoir de l'ère révolutionnaire – puis impériale –, sa pédagogie puis ses efforts violents pour se maintenir, ont besoin du canal le plus efficace : celui de la langue unique de pouvoir, par ailleurs acceptée par la grande majorité des Français comme langue identitaire commune<sup>8</sup>. Du rapport de l'Abbé Grégoire magistralement étudié par Michel de Certeau<sup>9</sup> jusqu'aux avis du conventionnel Barère, propagandiste « peu gêné par sa conscience<sup>10</sup> » et devenu l'un des exemples de l'ethnotype occitan (« agréable Gascon, alerte et dégagé (...) créature immorale, adroite et légère<sup>11</sup> »), la question de la langue est celle de la loyauté au pouvoir. L'idéologie de la marginalité ou de la duplicité linguistique se met en place : ce qui n'est pas en langue française est contre la nation française, désormais unifiée par son projet politique – quel qu'il soit<sup>12</sup>. Ce qui ne l'est pas est « immoral, adroit et léger ».

8. On ne rappellera pas que l'armée de Valmy, encadrée par l'Alsacien Kellerman, entonne le chant des Marseillais.

9. Michel de Certeau, Dominique Julia, Jacques Revel, *Une politique de la langue. La révolution française et les patois : l'enquête de Grégoire*, Paris, Gallimard, 1975.

10. L'avis est d'Hyppolyte Taine : « Barère, le « harangueur à brevet », agréable Gascon, alerte et « dégagé », qui plaisante même au Comité de Salut public, se trouve à l'aise parmi les assassinats, et, jusqu'à la fin, parlera de la Terreur « comme de la chose la plus simple, la plus innocente ». Il n'y eut jamais d'homme moins gêné par sa conscience ; en effet, il en a plusieurs, celle de l'avant-veille, celle de la veille, celle du jour, celle du lendemain, celle du surlendemain, d'autres encore et autant qu'on en veut, toutes pliantes et maniables, au service du plus fort contre le plus faible, prêtes à virer sur l'heure au premier changement de vent, mais raccordées entre elles et ramenées à une direction constante par l'instinct physique, seul persistant dans la créature immorale, adroite et légère qui circule allègrement à travers les choses, sans autre but que de se conserver et de s'amuser. » *Les origines de la France contemporaine*, Tome IV, *La Révolution : le gouvernement révolutionnaire*, Paris, Hachette, 1884, 271.

11. Sur la question de l'ethnotype, voir Christian Anatole, « Aux origines d'un type littéraire : le « capitaine gascon » dans un pamphlet anti-huguenot de Guillaume de Reboul : les *Actes du Synode universel de la Sainte Reformation* (1599) » ; in *Colloque sur Pey de Garros et son temps*, Annales de l'Institut d'Etudes Occitans, 4<sup>e</sup> série, n° 3, printemps 1968, 361-397 ; Robert Lafont, « Roland matamore ou l'ethnotype du Franc fanaron », *Revue des Langues romanes*, XCIV, 1990, 61-79 ; Pierre Escudé, « De l'invisibilisation et de son retournement. Etude du cas occitan : normalité de la disparition, ou normalisation du bi/plurilinguisme ? », *Les minorités invisibles : diversité et complexité (ethno)sociolinguistiques*, sous la direction de Ksenija Djordjevic Léonard, Michel Houliard, 2014, 9-21.

12. Le discours « sur les idiomes » de Barère, le 27 janvier 1794, est un monument du genre : « Citoyens, les tyrans coalisés ont dit : l'ignorance fut toujours notre auxiliaire le plus puissant ; maintenons l'ignorance ; elle fait les fanatiques, elle multiplie les contre-révolutionnaires ; faisons rétrograder les Français vers la barbarie : servons-nous des peuples mal instruits ou de ceux qui parlent un idiome différent de celui de l'instruction publique. Le comité a entendu ce complot de l'ignorance et du despotisme. Je viens appeler aujourd'hui votre attention sur la plus belle langue de l'Europe, celle qui, la première, a consacré franchement les droits de l'homme et du citoyen, celle qui est chargée de transmettre au monde les plus sublimes pensées de la liberté et les plus grandes spéculations de la politique. (...) l'idiome appelé bas-breton, l'idiome basque, les langues allemande et italienne ont perpétué le règne du fanatisme et de la superstition, assuré la domination des prêtres, des nobles et des praticiens, empêché la révolution de pénétrer dans neuf départements importants, et peuvent favoriser les ennemis de la France. »

Mais d'un autre côté, accompagnant la Révolution et l'édition des textes révolutionnaires en langue régionale – notamment en occitan<sup>13</sup>, la redécouverte des langues « des peuples » concomitante à la mode du « style troubadour »<sup>14</sup> –, accompagne la vague du romantisme qui s'installe durablement en France. Langues des peuples mais également langues d'érudition et de littératures fondatrices, les « patois » sont auréolés de nouvelles vertus. L'attention qu'on leur porte et leur instrumentalisation seront durablement ambivalentes et toujours teintées d'une marque politique importante, laissant loin leur seule réalité de langue et de culture.

C'est dans ce cadre que le sémanticien Michel Bréal (1832-1915), futur inspecteur général de l'Instruction Publique pour l'enseignement supérieur<sup>15</sup>, membre de l'Institut et professeur au Collège de France, s'adresse en 1878 à 1500 instituteurs « délégués » venus de toute la France dans le grand amphithéâtre de la Sorbonne dans le cadre de l'Exposition Universelle, avec des propos qui ralliaient l'esprit républicain – sauf *a priori* sur un point :

« Ceci m'amène à toucher à une question sur laquelle je ne sais pas si je serais de votre avis. C'est la question des patois (*mouvement d'attention*), question très difficile parce qu'on y a mêlé des éléments étrangers à l'éducation. L'esprit de parti s'en est emparé ; la politique, la mauvaise politique, peut tout gêner : elle peut embrouiller les choses les plus claires ; mais je me placerais uniquement au point de vue de l'enfant et, à ce point de vue, je dois dire que je suis un ami des patois. (...) Voilà comment je comprends les rapports du patois et de la langue littéraire. Ce ne sont pas des ennemis ; si la guerre s'établissait entre eux, ce serait pour le dommage de l'un et de l'autre. Au point de vue pédagogique, je crois que c'est toujours une chose dangereuse d'apprendre à l'enfant à mépriser ce qu'il doit à la maison paternelle. (*Applaudissements*)<sup>16</sup> »

Une étude de 331 rapports de ces délégués, étude menée par Pierre Boutan<sup>17</sup>, montre la répartition géographique des réceptions : au nord d'une ligne St-Malo-Genève, les rapports sont critiques sur les préconisations de Michel Bréal ; en revanche, au sud de cette même ligne, les rapports sont bien plus élogieux. Les instituteurs qui eux-mêmes connaissent « les patois » (en l'occurrence : l'occitan, le breton, le catalan, le basque) et qui sont en contact avec une population parlant parfois encore majoritairement ces langues, est bien plus sensible qu'une population d'instituteurs pour laquelle le « patois » est avant tout une dégénérescence du français normalisé que l'école de la République a pour mission d'inculquer à tous<sup>18</sup>.

13. Cf. Michel de Certeau, *op. cit.*

14. La thèse, ancienne mais pionnière du Toulousain Henri Jacoubet, *Le Comte de Tressan et les Origines du genre troubadour*, PUF, 1923 ainsi que l'ouvrage qui en suit, *Le genre troubadour et les origines françaises du romantisme*, Paris, Les Belles Lettres, 1929, sont parmi les rares à traiter de la question des rapports entre littérature occitane, question des langues, et idéologie culturelle.

15. En 1879, sous le ministère de Jules Ferry.

16. François Jacquet-Francillon, Renaud d'Enfert, Laurence Loeffel, *Une histoire de l'école. Anthologie de l'éducation et de l'enseignement en France, XVIIIe-XXe siècle*, Paris, Retz, 2011, 612-613.

17. *La langue des messieurs, Histoire de l'enseignement du français à l'école primaire*, Paris, Armand-Colin, 1996, 85.

18. Sur les 331 rapports, 188 portent un compte-rendu de la conférence de Michel Bréal et 149 évoquent la « question des patois ». Si la majorité des rapports est « neutre » sur l'avis de Michel Bréal, en revanche on

Michel Bréal, éloigné de tout chauvinisme et de tout racisme linguistique, promeut l'usage littéraire, social, scolaire des langues jetant les bases d'une pragmatique sociolinguistique en contradiction avec l'idéologie nationaliste du temps<sup>19</sup>.

« Il ne faut pas que la description du langage humain nous fasse oublier l'homme, qui en est à la fois le principe et la fin, puisque tout, dans le langage, procède de lui et s'adresse à lui<sup>20</sup> ».

Déjà dans ses *Quelques mots sur l'instruction publique en France* Bréal plaide pour un enseignement qui prenne en compte la réalité linguistique des élèves : « N'est-ce pas là le premier des biens de ne pas être exproprié de son langage pour adopter exclusivement celui de Paris ?<sup>21</sup> ». Qu'elle soit un « patois » du français<sup>22</sup> ou un « dialecte » différent du français<sup>23</sup>, la langue de l'élève doit être prise en considération par l'école. C'est une évidence pédagogique - « Il faut que l'école tienne au sol et n'ait pas l'air d'y être simplement superposée<sup>24</sup> » - comme une exigence politique. Il n'y a pas en effet pour Bréal d'opposition entre la diversité des langues et l'unicité politique française : « On a remarqué que les seules bonnes poésies que la France ait produites pendant la guerre de 1870-1871, sont en provençal, en breton et en allemand » va-t-il jusqu'à dire pour déconnecter - à l'extrême - les deux polarités, poétiques et politiques, de la langue<sup>25</sup>.

Au début du siècle, dans le droit fil des initiatives de Bréal, le phonéticien Paul Passy (1859-1940)<sup>26</sup> recommande de démarrer la lecture et l'écriture « dans la langue maternelle de l'enfant ». La même année 1903, le sociologue Gabriel Tarde (1843-1904) milite pour la prise en compte des compétences bilingues : « Il n'est rien de plus

---

remarque une répartition forte entre nord (107 instituteurs, 10% de rapports favorables ; 29% défavorables ; 61% « neutres ») et sud (224 instituteurs, 25% de rapports favorables ; 14% défavorables ; 61% « neutres »).

19. Marc Décimo, « Quand Michel Bréal, d'origine juive et berlinoise, Alsacien, félibre et citoyen, écrivait à Mistral », *Revue des Langues Romanes*, CIV, 2000, 187-218.

20. « De la forme et de la fonction des mots », *Revue des cours littéraires de la France et de l'étranger*, 4<sup>e</sup> année, n° 5 (29 décembre 1866), 70. Dans un autre texte majeur de celui qui est, avec Saussure, l'inventeur de la linguistique moderne : « Dire que les mots naissent, vivent entre eux et meurent, cela est, n'est-il point vrai ? pure métaphore. Parler de la *vie* du langage, appeler les langues des organismes vivants, c'est user de figures qui (...) nous transporteront en plain rêve. », « L'histoire des mots », *Revue des deux mondes*, 82 (1<sup>er</sup> juillet 1887), 195.

21. *Quelques mots sur l'instruction publique en France*, Paris, Hachette, 63.

22. « Nous avons déjà dit qu'il ne faut pas enseigner le français comme une sorte de latin, mais qu'il faut l'appuyer autant que possible à la langue populaire, dont il est le correctif et l'idéal. (...) L'élève qui arrive à l'école avec son patois est traité comme s'il n'apportait rien avec lui ; souvent même on lui fait un reproche de ce qu'il apporte et on aimerait mieux la table rase que ce parler illicite dont il a l'habitude. Rien de plus fâcheux et de plus erroné que cette manière de traiter les dialectes », 59-60.

23. « Si par bonheur la province a déjà quelques auteurs, comme Jasmin, comme Roumanille ou Mistral, lisez de temps en temps ces livres à côté des livres français. L'enfant se sentira fier de sa province et n'en aimera que mieux la France. (...) Quant aux provinces qui comme la Bretagne et le pays basque parlent une langue à part, introduisez le français tout en respectant le dialecte natal. Si l'Alsace nous est et nous reste attachée de cœur, c'est entre autres causes parce que nous n'avons jamais essayé de lui enlever son langage. Laissons des nations qui parlent plus que nous du respect de la langue [la Prusse] faire la guerre à tout ce qui n'est pas leur propre idiome. *Elles n'arrivent par là qu'à faire haïr leur domination.* » (64-65).

24. Idem, 63.

25. Idem, 65.

26. Fils de Frédéric Passy, abolitionniste et féministe qui reçoit en 1901 le premier prix Nobel de la paix, Paul Passy est une figure du christianisme social en France. Professeur à l'EPHE, il fonde l'association phonétique internationale qui souhaite réguler avec un alphabet commun toutes les distinctions graphiques qui ôtent l'idée de variation et inscrivent la langue orthographiée comme mesure infrangible de l'identité de peuples et d'Etats séparés.

inintelligent (...) que la proscription des patois et des sentiments qu'ils inspirent »<sup>27</sup> Son grand concurrent en Sorbonne, Emile Durkheim (1858-1917), plaide à son tour dans ses « Cours pour les candidats à l'agrégation prononcé en 1904-1905 »<sup>28</sup> pour une comparaison des codes langagiers qui mène à une « pensée logique et rationnelle » :

« Un mot français, un mot anglais et même, le plus souvent, un mot allemand, se recouvrent exactement, au moins dans la généralité des cas, et ces coïncidences sont destinées à devenir de plus en plus fréquentes. Il en résulte que la transposition d'un terme d'une langue dans l'autre se fait sans difficulté et presque inconsciemment. (...) Mais ce qui serait possible, c'est d'instituer délibérément des exercices méthodiques et répétés de vocabulaire. Pourquoi ne pas dresser l'enfant à se rendre perpétuellement compte du sens des mots qu'il emploie ? Il faudrait, en quelque sorte, l'amener à définir à chaque âge les termes de son vocabulaire, l'inciter sans cesse, par tous les moyens, à prendre conscience de ses idées. Ces exercices, d'ailleurs, gagneraient à ne pas se faire au hasard ; les mots sur lesquels on appellerait son attention pourraient être groupés rationnellement, suivant leurs rapports étymologiques, ou suivant leurs rapports de sens, suivant les cas. Car il faut employer toutes les combinaisons. Toute une discipline, dont je me borne à indiquer le principe, est à instituer en vue de ce but même, dont on pourrait atteindre les meilleurs fruits, si elle était appliquée avec suite et méthode. »

La « comparaison » met de fait deux ou plusieurs langues sur le même niveau de légitimité politique, pour le même gain d'intelligence partagée : c'est ce que redit Ferdinand Brunot, doyen de la faculté des lettres de la Sorbonne, dans l'après-guerre :

« En traduisant - quand il comprend, bien entendu, après des années et des années - pour rendre son texte, l'élève se trouve dans la nécessité de comparer les expressions et les tours qui diffèrent d'une langue à l'autre. Il a là l'occasion de réfléchir quelques minutes, de temps en temps, sur la structure de son idiome. »<sup>29</sup>

La déclinaison politique de ce discours comparatiste, immanent, rationnel, humaniste, est formalisée par Jean Jaurès (1859-1914) dans la *Revue de l'enseignement primaire* du 15 octobre 1911 :

« J'ai été frappé de voir, au cours de mon voyage à travers les pays latins que, en combinant le français et le languedocien, et par une certaine

---

27. H. Terral, *La Langue d'Oc devant l'école (1789-1951) entre lutte et répressions, la place accordée à l'occitan dans l'enseignement (textes choisis)*, Institut d'Etudes Occitanes, Puy-laurens, 2005, 138. Gabriel Tarde est né à Sarlat, dans le Lot, il a pu fréquenter des instituteurs érudits, « félibres rouges », comme Antonin Perbosc, l'un des pères de ce que l'on nommera la « méthode Freinet » : Perbosc faisait faire des enquêtes à ses élèves sur la langue, les comportements, les travaux, les savoirs populaires des populations parentales, cf. Hervé Terral, « La question de la « pédagogie régionaliste » à partir des années 1900 : le cas de la langue d'oc de Mistral aux Calandretas », *Carrefours de l'Education*, décembre 2014, n° 38, Armand Colin, 51-64.

28. Regroupés et publiés sous le titre de *L'évolution pédagogique en France*, Paris : Alcan, 1938.

29. Ferdinand Brunot, *La pensée et la langue, Méthode, principes et plan d'une théorie nouvelle du langage appliquée au français*, Paris, Masson & Cie, 1927, IX.

habitude des analogies, je comprenais en très peu de jours le portugais et l'espagnol. Si, par la comparaison du français et du languedocien, ou du provençal, les enfants du peuple, dans tout le Midi de la France, apprenaient à trouver le même mot sous deux formes un peu différentes, ils auraient bientôt en main la clef qui leur ouvrirait, sans grands efforts, l'italien, le catalan, l'espagnol, le portugais. Et ils se sentiraient en harmonie naturelle, en communication aisée avec ce vaste monde des races latines, qui aujourd'hui, dans l'Europe méridionale et dans l'Amérique du Sud, développe tant de forces et d'audacieuses espérances. Pour l'expansion économique comme pour l'agrandissement intellectuel de la France du Midi, il y a là un problème de la plus haute importance, et sur lequel je me permets d'appeler l'attention des instituteurs »<sup>30</sup>

On remarquera qu'en fonction du tropisme langagier de chacun de ces auteurs, en fonction également de la population envisagée, les langues sont distinctes. Français, anglais et allemand pour Durkheim – qui n'est pas fin linguiste –, en revanche, continuum des langues romanes qui prend en compte le français et qui n'oublie pas la langue occitane que Jaurès nomme provençal ou languedocien. On remarque également que Jaurès passe des mots à la langue, soit à la syntaxe et à la phonologie.

Ce même continuum, avec cette même méthode que Durkheim évoque, est cité par un autre grand homme de la pédagogie de l'époque républicaine, l'incontournable Ferdinand Buisson (1841-1932). Il faut là remarquer que les enjeux pédagogiques seront rattrapés par les enjeux politiques. En effet, la notice *Langues romanes* de l'épais *Dictionnaire de pédagogie* de Ferdinand Buisson donne dans l'édition de 1882, soit à même époque que les discours novateurs de Michel Bréal et en pleine efflorescence de la romanistique germanique et française – autour de Paul Meyer et Gaston Paris comme de « l'école de Montpellier » –, les mêmes préconisations linguistiques et pédagogiques :

« On se borne encore à étudier la langue française en elle-même ou tout au moins à la comparer à sa mère, la langue latine, sans la rapprocher de ses langues sœurs : l'italien, l'espagnol, le provençal. Cependant, si nous sommes une fois persuadés (...) que l'enseignement doit de nos jours être non pas dogmatique mais expérimental, nous nous convainçons que les exemples tirés des autres langues romanes peuvent nous être d'une aide journalière dans les démonstrations que nous avons à faire au sujet de la langue française. (...) L'étude des autres langues romanes est donc indispensable (...) pour la connaissance historique et raisonnée de notre propre langue<sup>31</sup> ».

30. Le texte de Jaurès aura un certain écho car il est par exemple cité par Lignièrès, Inspecteur d'Académie de l'Aveyron, dans la préface de celui-ci rédigée aux *Éléments de langue occitane* de l'instituteur Henry Mouly : « Il n'est dans mon esprit nullement question d'introduire dans nos écoles rouergates l'enseignement systématique d'un idiome local. Le Ministre de l'Éducation nationale [Jean Zay ou Yvon Delbos ?] a récemment encore affirmé que « l'école publique n'enseigne que le français », et il est bon qu'il en soit ainsi. (...) Il n'en reste pas moins vrai que ... [suit un développement sur les possibilités d'introduire le « patois » à l'écrit ou à l'oral]. N'est-ce pas la même idée que Jaurès exprimait déjà en 1911... », Villefranche de Rouergue, Salingardes, 1939, XI.

31. Notice de Charles Marty-Laveaux (1823-1899), chartiste et archiviste de l'Académie française, tome 2 du *Dictionnaire de Pédagogie*, partie 2, Paris, Hachette, 1882, 1927.

Cette notice disparaît de l'édition de 1912.

### 3 1904-1925 : espoirs et déceptions politiques, retrait en linguistique et exil en Suisse

La seconde étape de la vie de Jules Ronjat le voit à Vienne où de 1904 à 1914 il est président de l'Association des amis de Vienne, association qu'il vient de fonder. C'est là qu'il vit, avec Ilse Loebell, qu'il a épousée le 5 octobre 1907 à Weinheim (Bade, en Allemagne), et le petit Louis : « Mon fils Louis est né à Vienne sur Rhône, où nous habitons, le 30 juillet 1908<sup>32</sup> ». Vienne est au carrefour de trois routes qui mènent à Paris, à Genève, et enfin à Avignon et Montpellier : linguistique, engagement politique et associatif seront menés de front.

Ronjat est nommé *Baile* du Félibrige en 1902 par Mistral avec lequel il entretient une très dense correspondance, puis est élu *Majoral* en 1904 ; avec Pierre Devoluy<sup>33</sup>, il tâche de donner une lecture politique et actuelle au Félibrige qui se complait alors dans une maintenance commémorative et poétique, souvent liée au pouvoir central et préfectoralisé. La même année 1904, grâce à son ami Maurice Grammont, disciple parisien de Saussure et maître de conférences à l'Université de Montpellier, il entre au comité de rédaction de la *Revue des Langues Romanes* où il écrira jusqu'à sa mort pas moins de 254 textes d'une rigueur scientifique pointilleuse mais toujours irréprochable<sup>34</sup>.

Les années 1906-1909 sont infiniment denses pour Ronjat. Le voici au directoire du Félibrige alors que Mistral est auréolé du prix Nobel de littérature : l'oncle d'Ilse, August Bertuch, est l'un des traducteurs allemands de *Mirèio* grâce auquel le jury suédois a accès à l'œuvre occitane. L'engagement autonomiste de Ronjat lui impose en 1906 de démissionner des Services Spéciaux où il a été si longtemps lieutenant de réserve. Il suit de près, enfin, les mouvements populaires des vigneron languedociens de 1907. A l'instar de Devoluy qui estime que les écoles félibréennes « doivent enseigner le peuple, se mêler au mouvement économique et social du pays<sup>35</sup> », il souhaite que le

32. *Le Développement du langage observé chez un enfant bilingue*, Paris, Champion, 1913 et réédition Peter Lang, 2013, 1.

33. Pseudonyme de Paul Gros Long (1862-1932). Protestant, « positiviste », militaire gradé de réserve comme Ronjat, le polytechnicien Pierre Devoluy s'illustre à partir de 1888 au sein du mouvement symboliste puis à partir de 1894 au sein du Félibrige. Elu *Majoral* – c'est à dire élu parmi les 50 félibres du consistoire – en 1900, il devient *Capoulié* – plus haut grade du Félibrige –, de 1901 à 1909, date de sa démission – commune à celle de Jules Ronjat.

34. Jean-Claude Bouvier a décompté cinq articles, cinq notes longues ou réponses et 244 compte-rendu parmi lesquels par exemple un texte de 13 pages lors de la parution des *Eléments de linguistique romane* de Bourciez où il s'oppose à l'auteur au sujet d'un –s- intervocalique sonore en toscan (« en un mois de séjour en Toscane je crois n'avoir jamais entendu d'S sonore d'un Toscan parlant toscan »), ou encore un autre de 66 pages pour le *Romanische Etymologische Wörterbuch* de Meyer-Lübke. 48 de ces compte-rendu analysent des ouvrages en allemand, un certain nombre des ouvrages théoriques ou littéraires en italien, espagnol, occitan, roumain, anglais, cf. « Jules Ronjat et la Revue des Langues Romanes », *Revue des Langues Romanes*, 2001, 105, 491-502. Ronjat parle en outre latin, grec, l'intégralité des dialectes occitans et franco-provençaux, des langues slaves (tchèque et russe), germaniques et scandinaves (danois, suédois, norvégien), ainsi que le grec moderne pour l'apprentissage duquel il élabore une technique de traduction interlinéaire, cf. Chambon & Fryba-Reber, *op. cit.*, 18-19. Notons que 8 des 21 ouvrages de la bibliographie du *Développement* sont rédigés en allemand.

35. Lettre de Devoluy à Ronjat du 5 mars 1905, cf. « Le Félibrige et le mouvement des vigneron de 1907 : quatre lettres inédites de Devoluy à Ronjat », Jean-Pierre Chambon & Anne-Marguerite Fryba-Reber, *Lengas*, 1995, 38, 10.



« Paire de la Patrio », Mistral lui-même, viennent porter son soutien au peuple occitan rassemblé à Narbonne, Carcassonne, Montpellier par centaines de milliers. L'armée tire sur les manifestants. Le pouvoir central a peur d'un imaginaire séparatisme du Sud. Pour Ronjat et Devoluy, le Félibrige ne sert à rien s'il ne peut donner à la « naciou provençalo » la conscience de ce qu'elle est, de sa langue, son histoire, son destin. Dans une lettre datée d'Avignon du 6 juin 1907, Devoluy confie à Ronjat cette amertume suprême qui sera la grande désillusion de leur engagement commun :

« Vuei ai entendu renega *Calendau* pèr soun paire, e me faudra longtèm pèr me remetre d'aquelo, se jamai me n'en remete <sup>36</sup> ».

Le peuple reste coupé de sa conscience de peuple, l'élite bourgeoise ou intellectuelle ne l'a pas rejoint. Ronjat démissionne du Félibrige le 7 juin 1909, il s'adonne alors corps et âme à la linguistique.

Sa passion pour l'éducation et la transmission des langues va se cristalliser autour de son fils unique, Louis – né opportunément en 1908. Ronjat entre à la prestigieuse *Société de Linguistique de Paris* présidée par Meillet où, présenté par Vendryes et Grammont le 20 novembre 1909, il est élu membre perpétuel le 18 décembre 1909. Il rédige également des comptes-rendus dans la revue *Romania*, revue de la linguistique « officielle » française, fondée par Gaston Paris et Paul Meyer un an après sa concurrente montpelliéraine. Il est alors au cœur de la romanistique et de la linguistique européenne, entre l'école suisse et française des disciples de Saussure.

La troisième partie de sa vie est celle qui le voit en exil lors de la déclaration de la guerre, obligé de quitter la France en raison de l'origine allemande de son épouse <sup>37</sup>. Établi à Genève, grâce à Charles Bally, l'éditeur des *Cours de Linguistique Générale* de Saussure et ami intime depuis 1912, il obtient un poste de privat-docent qui le mène à enseigner des cours trimestriels de l'hiver 1915-1916 à l'hiver 1924-1925. Entre philologie de textes provençaux ou franco-provençaux et cours sur la phonétique ou la phonologie, on remarque un enseignement sur « le langage des enfants » (hiver 1918-1919) suivi d'un cours sur « le polyglottisme <sup>38</sup> » (été 1919).

Jules Ronjat meurt à Lyon, en janvier 1925, « entouré de sa femme, de son fils, de sa sœur <sup>39</sup> », mais oublié par la linguistique française : on en comprendra bientôt les raisons. Il laisse une œuvre en suspens qu'Ilse et Louis, aidés de Maurice Grammont, Walter von Wartburg et un ancien élève genevois, Eugène Wiblé, vont éditer quelques

36. Aujourd'hui, j'ai entendu *Calendal* renié par son père, et il me faudra longtemps pour m'en remettre, si jamais je m'en remets, cf. J.-P. Chambon et A.-M. Fryba-Reber, *op. cit.* 22.

37. L'extrait du dossier de naturalisation de Jules Ronjat, en date du 17 octobre 1924, quelques mois avant sa mort et alors qu'il se savait condamné, porte la raison suivante : « A la déclaration de la guerre, le candidat vu son âge ne fut pas mobilisé. Il se trouvait alors à Paris, et sa femme avec son fils étaient en Allemagne. Ces derniers purent quitter ce pays et vinrent à Genève, où le candidat vint les chercher vers le 15 août 1914. L'épouse du candidat étant d'origine allemande, ils reçurent alors une lettre de France (Vienne) les déconseillant alors de rentrer. Ils se rendirent alors à Lyon où ils constatèrent que l'atmosphère ne leur était pas favorable. Ils décidèrent de revenir en Suisse et se fixèrent à Genève dès décembre 1914 », cf. J.-P. Chambon et A.-M. Fryba-Reber, *op. cit.* 61.

38. La liste des enseignements genevois de Ronjat est établi par J.-P. Chambon et A.-M. Fryba-Reber, *op. cit. appendice 1*, 55-56.

39. *Bulletin de la Société des Amis de Vienne*, 1925, Tome 7, 10.

années plus tard : la gigantesque *Grammaire Istorique des Parlers Provençaux Modernes*<sup>40</sup>.

Véritable pionnier de la linguistique moderne, traitant de psychologie, d'éducation, de littérature, d'économie et de politique, maîtrisant une pensée globale et systémique tout en restant un intraitable connaisseur de la moindre variation philologique, Ronjat aura illustré le portrait que dresse le linguiste américain Edward Sapir du linguiste moderne :

« [Il] n'a plus le droit de se cantonner dans le domaine qui lui est traditionnellement réservé. A moins de manquer sérieusement d'imagination, il s'intéresse inévitablement à quelques-uns des problèmes par lesquels la linguistique touche à l'ethnologie et à l'histoire de la culture, à la sociologie, à la psychologie, à la philosophie, voire même à la physique et à la physiologie ». <sup>41</sup>

Le testament méthodologique de Ronjat est donné dans l'un de ses derniers compte-rendu, là encore sans concession, d'un ouvrage important de Georges Millardet :

« Une science entre vraiment dans la voie positive quand elle commence à mesurer son objet. L'institution de la fonétique expérimentale a été un progrès décisif. D'autres le suivront : je suis persuadé que nos arrière-neveux pourront mettre en équations différentielles beaucoup de problèmes dont nous ne pouvons qu'entrevoir la solution par tâtonnement, – tout comme nos confrères de la matématique sont obligés de procéder quand ils s'attaquent à certains mistères de la théorie des nombre. <sup>42</sup> »

En effet, au-delà du déroulé des faits et des *observations* qui doivent pourtant être conduites avec la plus intransigeante des manières, c'est bien sur la compréhension des phénomènes systémiques que la science positive construit son objet, de manière holistique. <sup>43</sup>

40. Montpellier, *Société des Langues Romanes*, 1930, 1932, 2 volumes de XIX-423 et 487 pages. La colossale richesse de la documentation de cette somme fait de la *Grammaire* l'ouvrage le plus abouti sur l'occitan, que Wartburg, alors président de l'association des romanistes européens, appellera « la langue centrale de la romanité ».

41. « The status of Linguistics as a Science », *Language*, 5, Editions Mandelbaum, 1929, 160-166. Traduction J.-E., Boltanski in *Edward Sapir, la linguistique*, Paris, Gallimard, 131-139. Ronjat, dans son ouvrage, traite de linguistique – phonologie, syntaxe, morphologie, lexique –, de psychologie, de didactique, mais également d'observations comportementales, physiques, techniques, artistiques, ou abstraites – calcul mathématique. La bibliographie du *Développement* montre son attention aux questions de psychologie infantine (Pérez, Wundt, Baldwin), de phonétique (Rousselot, Vendryes), de syntaxe et de morphologie (Grammont), de stylistique (Bally et sa grande interrogation : « quel est le *sens* de phrases dont on connaît tous les mots ? ») ou du fonctionnement général des langues indoeuropéennes (Meillet, Brugmann)...

42. Compte-rendu de l'ouvrage de Georges Millardet, *Linguistique et dialectologie romanes, problèmes et méthodes*, 523 p. avec 41 figures dans le texte, Montpellier, Société des Langues Romanes, Paris, Champion, 1923, in *Revue des Langues Romanes*, 1925, p. 154. Ronjat a suivi jusqu'à sa mort – dans les comptes rendus ou les correspondances - les principes de la rénovation orthographique proposée par M. Grammont dans la *Revue des Langues Romanes* de 1906, 537-545, et suivie par un certain nombre de linguistes comme parmi lesquels Meillet ou Brunot

43. Au-delà des seules observations menées chez ses prédécesseurs (Humboldt, compilé par A. von Sydow, Stern, Meringer, Grammont, Bloch, Meumann...), Ronjat apporte des éléments de compréhension systémique, même s'il refuse de faire d'un cas une loi, notamment pour les raisons évidentes de spécificité sociale ou culturelle du cas observé. Il répond en cela à une exigence des néo-saussuriens, telle qu'énoncée

#### 4 Syntaxe occitane et bilinguisme français-allemand : deux thèses sur le *contact des langues* et leur réception

Les deux grands travaux scientifiques du vivant de Ronjat sont tous deux édités en 1913, à la veille de la guerre qui sera cause première de leur enfouissement. La thèse principale, l'*Essai de syntaxe des parlers provençaux modernes* où apparaît pour la première fois le terme d'*intercompréhension*<sup>44</sup>, répond à un avis du philologue français officiel Gaston Paris pour lequel le *patois* n'a pas de syntaxe distincte de celle du français : il n'est qu'une déformation d'une « vaste tapisserie » de parlers communs qui trouve dans le français, langue urbaine, littéraire, politique, *moderne*, sa norme aboutie.

Contre cet avis qui estime qu'il n'y a pas de spécialisation langagière - puisque tous ces parlers "gallo-romans" découlent du même latin, et qu'il n'y a qu'une langue véritablement élaborée, le français, "patois qui a réussi" - Ronjat oppose une réalité fondée sur l'enquête géolinguistique. Il y a évidemment deux grandes langues (au sens géographique et démographique du terme) littéraires et populaires en France, et non pas une, comme la pensée officielle et nationaliste, d'Ernest Renan à Gaston Paris, le stipule<sup>45</sup>. Non seulement il y a deux langues, mais cela n'est pas grave : on peut parfaitement appartenir au même espace politique – si celui-ci respecte la *réalité* humaine, langagière, culturelle, sociale, etc. . . de son territoire uni – et être de deux espaces langagiers distincts. L'intercompréhension permet de souder des locuteurs de langues distinctes. C'est le *langage* qui est commun, la *langue*, elle, est toujours en diffraction pour quelque raison que ce soit. *La Syntaxe* a ainsi pour objectif de décrire les contours et les contenus de la langue occitane moderne, que Ronjat appelle « provençal » car sa forme littéraire la plus actuelle et la plus unanimement reconnue est celle que la renaissance mistralienne lui donne.

Sa thèse secondaire est donc *Le Développement du langage observé chez un enfant bilingue*. Elle vaut à Jules Ronjat le titre de docteur ès lettres décerné avec la mention très honorable qui comporte l'habilitation à l'enseignement supérieur.

Ce second ouvrage, bien différent du premier, a cependant un point commun évident. Il s'agit de démontrer que l'on peut, en un seul individu, gérer deux langues – comme il est possible de gérer deux langues en un même espace sans pour autant créer de schizme, de séparatisme. Contre la doxa nationaliste européenne qui voit dans le bilinguisme une sorte de développement aberrant et nocif d'une forme langagière à l'encontre

---

dans le compte-rendu des *Cours de Linguistique Générale* que rédige Grammont à la RLR : « Les cervelles étriquées qui se dessèchent à bâtir des étimologies, les esprits bornés qui raccourcissent leur vue à mettre au bas des textes des notes filologico-linguistiques. Pour ceux-là rien n'est nouveau, car ils ont entendu parler de tout, sans d'ailleurs chercher à comprendre. Confinés dans leur obscur travail de cirons, ils ignorent que le général seul est objet de science, ils ne voient que les petits faits isolés, plus ou moins tangibles c'est vrai, mais aussi plus ou moins faux, et la théorie générale qui les réunit tous, qui les domine, qui les éclaire, qui les féconde, est pour eux lettre morte », 1916, 404.

44. La thèse est publiée à Mâcon, chez Protat frères. Sur la question de l'intercompréhension, cf. notre article : « Origine et contexte d'apparition du terme d'intercompréhension dans sa première attestation (1913) chez le linguiste Jules Ronjat (1864-1925) », *Redinter, Revista da RedeEuropea sobre Intercompreensão*, n° 1, décembre 2010, coordinateurs C. FerrãoTavares et Ch. Ollivier, 103-124.

45. « Il n'y a pas deux Frances, aucune limite réelle ne sépare les Français du Nord de ceux du Midi, et que d'un bout à l'autre du sol national nos parlers populaires étendent une vaste tapisserie dont les couleurs variées se fondent sur tous les points en nuances insensiblement dégradées... », Gaston Paris, « Les Parlers de France », *Revue des Patois Gallo-Romans*, 1888, 7, 135.

d'une autre et qui plaide pour la « pureté linguistique<sup>46</sup> », Ronjat fait l'expérience de l'apprentissage en deux langues qui se développent harmonieusement, de manière distincte et autonome, et développent des attitudes comportementales globales tout aussi harmonieuses. La démonstration est faite de la part d'un auteur dont on connaît les engagements politiques en France, et avec une langue, l'allemand, qui est depuis 1870 et jusqu'en 1945, et *a fortiori* en 1914, considérée comme celle de l'Ennemi<sup>47</sup>. Thèse sur l'occitan, langue qui par la seule affirmation de sa présence détruit l'idéologie du monolinguisme nationaliste français et thèse sur le bilinguisme français-allemand au moment où l'idéologie nationaliste européenne plaise pour le monolinguisme<sup>48</sup> : voici les causes de l'ensevelissement des thèses développées par les œuvres de Jules Ronjat.

Car la langue, pour Bréal<sup>49</sup> et Saussure comme pour Ronjat, n'est pas un phénomène *extérieur* : « La langue n'est pas une entité et n'existe que dans les sujets parlants » ; « dans la vie des individus et des sociétés, le langage est un facteur plus important qu'aucun autre »<sup>50</sup>. La réalité de la diversité des langues comme de la diversité interne à chaque langue (la dialectalisation) impose une réflexion fondamentale aussitôt suivie d'un mode d'action pragmatique – nommons-le *politique linguistique* : c'est, ce nous semble, ce que Jules Ronjat essaie de formaliser.

46. Dans une lettre à Bally, Ronjat s'exclame : « I a-t-il sur la boule terrestre un peuple de race non mélangée qui a toujours parlé la même langue ??? »

47. Jules Ronjat, dans son compte-rendu du *Traité pratique de prononciation française* de Maurice Grammont, Paris, Delagrave, 1914 (*RLR*, 1918, p. 186), cite de manière offensive les réflexes germanophobes de nombre d'érudits de son temps : « Evoquer (...) une « Sorbonne déplorablement imbuée de méthodes allemandes », où l'on ne parlait aux étudiants « que de philosophes allemands, que de philologues allemands, que d'historiens allemands, que de chimistes allemands », est une fadeuse et une platitude calomnieuse... ». Gabriel Bergougnoux dresse un bilan de la philologie nationale officielle en France : « Gaston Paris et Paul Meyer [les deux fondateurs de la revue *Romania* en 1872] déclaraient : « *L'œuvre que nous voulons entreprendre, si elle est avant tout scientifique, est en même temps nationale* ». La prétention « nationale » revendiquée pour autant que le monopole des études romanes était ravi à l'Allemagne, valait aussi dans la participation indirecte des romanistes au processus de francisation. Au moment où la politique scolaire de la III<sup>e</sup> République travaillait d'arrache-pied à l'unification linguistique, les universitaires, à l'exception de l'école montpelliéraine et de Bréal, refusèrent de s'associer au mouvement de défense du provençal à l'école et confortèrent l'image qui justifiait la destruction des langues régionales, celle de *patois* nécessairement divisés, fragmentaires, ruraux, incapables de s'instituer en une langue de culture afin de fédérer autour d'une graphie commune les provinces méridionales », G. Bergougnoux, « L'université et les patois (1850-1914) », in *Lengas*, 1997, n° 42, 151.

48. Cf. l'ouvrage très documenté d'Andrée Tabouret-Keller sur la construction de l'idéologie de « nocivité du bilinguisme » en France, Empire Prussien et Empire Britannique, *Le bilinguisme en procès, cent ans d'errance (1840-1940)*, Limoges, Lambert-Lucas, 2011. En 1915, Izhac Epstein (1862-1943) publie *La Pensée et la polyglossie : essai psychologique et didactique*, Paris, Payot, où il contredit toutes les observations de Jules Ronjat. Cet ouvrage, curieux pour un pédagogue qui a été directeur de l'école de l'Alliance israélite universelle de Thessalonique (1908-1915), résume l'idéologie du temps : « Le fait (...) que les langues tendent chez un sujet à s'inhiber mutuellement conduit inévitablement à la conclusion que la polyglossie est un facteur de gêne et d'entraves pour la pensée verbale ; qu'apprendre une nouvelle langue, c'est amoindrir en clarté, en pureté et, dans le meilleur des cas, en vitesse le pouvoir expressif dans les langues acquises précédemment. En résumé, l'enseignement des langues prive l'élève de temps et de force qui pourraient profiter à l'étude des sciences, des arts et de travaux manuels dont l'utilité pratique de même que l'importance instructive et éducative sont indiscutables. (...) *L'étude des langues est une plaie sociale, un mal*. », IX, Applications didactiques, 141.

49. Dans un autre texte majeur de celui qui est, avec Saussure, l'inventeur de la linguistique moderne : « Dire que les mots naissent, vivent entre eux et meurent, cela est, n'est-il point vrai ? pure métaphore. Parler de la *vie* du langage, appeler les langues des organismes vivants, c'est user de figures qui (...) nous transporterait en plein rêve. », « L'histoire des mots », *Revue des deux mondes*, 82 [1<sup>er</sup> juillet 1887], 195. Le langage, c'est « ce tout linguistique sans porte ni fenêtre, où nous ne pouvons entrer, dont nous ne pouvons sortir, où nous sommes », cf. J.-P. Sartre, *L'Idiot de la famille, Gustave Flaubert de 1821 à 1857*, Paris, NRF Gallimard, 1971, 21.

50. *Cours de Linguistique générale, édition critique préparée par Tullio de Mauro*, Paris, Payot, 1967, 19 et 23.

Il y a, de fait, des langues sur un même territoire ; de même, l'individu est traversé de langues. C'est cette « fédération » linguistique qu'il importe de savoir gérer harmonieusement, dans les territoires, les États, comme en chaque individu. Les deux thèses de 1913 traitent, selon nous pour la première fois à cette ampleur, de la gestion du *contact des langues* avant que ce contact ne se réduise à un conflit : une langue tuant l'autre – source de conflits nationalistes sur le terrain des nations, et sur le terrain de l'individu, selon le mot de la linguiste Skutnabb-Kangas<sup>51</sup>, source de « mutilations psychologiques ».

Infiniment lié à la science linguistique qu'il constitue avec la jeune école saussurienne, Ronjat, par ses travaux sur la gestion des langues en contact, s'extrait de la gangue de philologies étanches et parfois myopes pour accéder au fonctionnement du langage comme un tout dynamique. La bibliographie du *Développement* montre d'ailleurs sa familiarité avec le cercle français (Grammont, Meillet, Vendryes) et suisse (Bally, Bloch, Gauchat) du Maître. Elle montre enfin une connaissance précise et assez singulière des avancées en psychologie infantile d'auteurs, notamment allemands (Meumann, Stern) qui restent jusqu'à nos jours à peu près inconnus en France.

Un point que nous avons déjà évoqué ailleurs<sup>52</sup> nous semble important à rapporter ici. Le terme même d'*intercompréhension* nous semble faire écho à un terme du système saussurien du *Cours de Linguistique Générale* que Ronjat contribue à éditer. On sait en effet que Charles Bally et Albert Sécheyne, les deux éditeurs du *Cours*, remercient dans leur courte introduction « M. Jules Ronjat, l'éminent romaniste, qui a bien voulu revoir le manuscrit avant l'impression et dont les avis nous ont été précieux<sup>53</sup> ». Or, dans les *Cours*, Saussure traite de la « propagation des ondes linguistiques » - chapitre IV de la Quatrième partie intitulée : « Linguistique géographique ». La langue appartient aux hommes qui la parlent ; ils la parlent sur un espace qui est historié. La propagation des ondes linguistiques fonctionne dans la tension dynamique de deux forces explicatives :

« Dans toute masse humaine deux forces agissent sans cesse simultanément et en sens contraires : d'une part l'esprit particulariste, l'"esprit de clocher" ; de l'autre, la force d'"intercourse", qui crée les communications entre les hommes. »<sup>54</sup>

Si l'esprit de clocher explique la création de la variation au sein de la langue (dialectes, sociolectes, génératiolectes, etc.), la force d'intercourse correspond à ce que Ronjat nomme intercompréhension : la faculté de comprendre – et de produire – entre deux locuteurs parlant deux dialectes d'une même langue, deux langues d'un même système. L'intercompréhension est la capacité pragmatique de *faire langue* malgré les *a*

---

51. Tove Skutnabb-Kangas & Pertti Toukomaa, *Teaching migrant children's mother tongue and learning the language of the host country in the context of the sociocultural situation of the migrant family, Report written for Unesco*. Tampere : University of Tampere, Dept of Sociology and Social Psychology, Research Reports, 1976, 15.

52. P. Escudé, « Intégrer les langues au cœur des apprentissages. Politique, économie et didactique de l'intercompréhension », *Passages de Paris* 8/2013, 42-61.

[http://www.apebfr.org/passagesdeparis/editione2013/articles/pdf/PP8\\_Dossie3.pdf](http://www.apebfr.org/passagesdeparis/editione2013/articles/pdf/PP8_Dossie3.pdf).

53. *Op. cit.*, 8.

54. *Cours*... , 281.

*priori* politiques et érudits déniaient à des locuteurs la faculté de parler une langue : la pragmatique de la compréhension donne conscience que la langue que l'on parle est intelligible, ce qui est sa première qualité. Pour Ronjat, l'intercompréhension n'est pas un concept, une théorie, mais un « fait » :

« Les différences de phonétique, de morphologie, de syntaxe et de vocabulaire ne sont pas telles qu'une personne possédant pratiquement à fond un de nos dialectes ne puisse converser dans ce dialecte avec une autre personne parlant un autre dialecte qu'elle possède pratiquement à fond. Cette observation s'applique aux parlers catalans du Roussillon et même, pour peu que les interlocuteurs y mettent quelque bonne volonté, de Catalogne et des Baléares. Si je n'ai pas compris les parlers catalans dans cet *Essai de syntaxe*, c'est que la condition sociale et le développement littéraire leur ont fait une situation très différente de celle des parlers provençaux.

Non seulement dans les assemblées félibréennes, qui réunissent des hommes de quelque culture ou tout au moins de quelque entraînement linguistique, mais aux foires, dans les cabarets des villages situés à la rencontre de dialectes différents, j'ai toujours vu se poursuivre sans difficulté entre gens des pays les plus divers, les conversations familières comme les discussions d'affaires. On a le sentiment très net d'une langue commune, prononcée un peu différemment ; le contexte fait saisir les sons, les formes, les tournures et les vocables qui embarrasseraient s'ils étaient isolés ; tout au plus a-t-on quelquefois ci répéter ou à expliquer un mot, ou à changer la tournure d'une phrase pour être mieux compris. (...)

L'écriture grossit les différences dialectales en représentant des sons voisins par des signes dissemblables (...). Néanmoins l'unité fondamentale apparaît assez nettement pour que même des recueils essentiellement populaires comme l'*Almanacpatoues de l'Ariejopubliant* côte à côte, pour les mêmes lecteurs, des morceaux écrits dans des parlers assez éloignés par leur nature, quoique voisins par le lieu. En lisant ou débitant à haute voix, les gens de culture peu étendue transposent généralement dans leur dialecte propre les sons et les formes du dialecte dans lequel le morceau lu ou débité est écrit.

Pour constater ce fait d'*intercompréhension* il suffit de posséder pratiquement à fond un parler provençal quelconque<sup>55</sup> ».

## 5 Raisons de l'oubli, enjeux de la connaissance

Les raisons de l'oubli des thèses de Ronjat, et particulièrement du *Développement du langage observé chez un enfant bilingue* semblent relever d'ordre strictement politique : la question du bilinguisme à l'époque nationaliste européenne est vite refermée, car il est notoirement source de nocivité. Il met en péril l'équation « une langue = une nation ». La didactique des langues suit cette modalité de pensée politique : dans les systèmes éducatifs, et malgré les propositions de nombre de chercheurs, linguistes, didacticiens, malgré l'expérience quotidienne que fait la grande majorité des locuteurs,

55. *Syntaxe...*, 9-13.

les langues sont apprises étanches les unes aux autres, dans le meilleur des cas superposables. L'interlangue, le mélange, sont des *fautes* impardonnables. Par ailleurs, les langues restent évidemment étagées dans une échelle de valeur verticale : argot, patois, dialecte, et au sommet, grande langue de civilisation.<sup>56</sup> Par ailleurs, et selon les mots du regretté Bernard Py, la langue est considérée comme « un système clos de prescriptions normatives », et son enseignement reste hypergrammaticalisé<sup>57</sup>.

C'est à l'extrême fin des années 1920 que l'intérêt pour le bilinguisme réapparaît – citons les travaux répondant aux méthodes quantitatives à propos des mots et de la phrase chez les enfants de l'Américaine Madorah Elisabeth Smith, dès 1926<sup>58</sup>. La même année, Michael West, éducateur anglais en poste à Calcutta, édite la réponse que Jules Ronjat a faite à sa question, concernant « cette tentative délibérée de créer artificiellement un équilibre parfait entre deux langues » :

« Depuis la publication de mon livre, mon fils a poursuivi sa scolarité à l'école primaire et à l'école secondaire en français, cette langue lui est donc plus familière en ce qui concerne les termes techniques de la grammaire, des mathématiques et de la physique. Il trouverait de ce fait, me semble-t-il, difficile d'exprimer un théorème géométrique en allemand. Mais à part cela, sa connaissance et son goût pour la langue allemande sont généralement restés à égalité avec le français, et son allemand prend une place plus importante du point de vue de la composition littéraire et spécialement de la composition poétique. Il écrit en allemand avec un tour plus original, il sait écrire des vers en allemand alors qu'il n'écrit pas de vers français, phénomène normal pour ceux qui n'ont pas fait d'étude particulière de la versification française encore fondée sur la prononciation du français d'il y a plus de trois siècles. Dans une conversation rapide, parfois, mais rarement, il emprunte un mot ou une phrase de l'autre langue, de manière égale dans chaque direction – ce qui est courant même pour des adultes

56. Un bon exemple de cette représentation durable (puisque les mêmes *Instructions Officielles* seront valides de 1923 à 1972) est donné par le texte injonctif du Ministre de l'Instruction Publique, Léon Bérard : « LA LANGUE FRANÇAISE - Nul n'ignore les difficultés que rencontre l'instituteur dans l'enseignement de la langue française. Lorsque les enfants lui sont confiés, leur vocabulaire est pauvre et il appartient plus souvent à l'argot du quartier, au patois du village, au dialecte de la province, qu'à la langue de Racine ou de Voltaire. Le maître doit se proposer pour but d'amener ces enfants à exprimer leurs pensées et leurs sentiments, de vive voix ou par écrit, en un langage correct. Enrichir leur vocabulaire, habituer les élèves à choisir exactement et à prononcer distinctement le mot propre, puis les amener peu à peu à grouper logiquement leurs pensées et leurs expressions, voilà un programme qui, en dépit de sa modestie, n'est pas de réalisation facile. Nos instituteurs affronteront, pour le remplir, tous les obstacles car ils sentent bien que donner l'enseignement du français, ce n'est pas seulement travailler au maintien et à l'expansion d'une belle langue et d'une belle littérature, c'est fortifier l'unité nationale. » Ces instructions sont exactement contemporaines d'un retour au nationalisme dur qui s'installe dans la géographie des villages et des quartiers par une érection systématique de monuments aux morts, instaurant un « travail de mémoire [qui est] identiquement travail de conversion et de pédagogie civique », Antoine Prost, « Les Monuments aux Morts », *Les lieux de mémoire. I. La République* (sous la direction de P. Nora), Paris, Gallimard, 1984, 122.

57. Ferdinand Brunot, Charles Bally, critiqueront la matière et la manière d'un tel enseignement : « On ne cherche pas à comprendre, on étiquette » reproche Brunot, souhaitant un apprentissage à même de « former la jeunesse à l'observation, à la réflexion, au raisonnement », cf « L'Enseignement de la langue française. Ce qu'il est, ce qu'il devrait être dans l'enseignement primaire », Paris, Armand-Colin, 1909. Bally, dans *La Crise du français, notre langue maternelle à l'école*, Genève, Delachaux et Niestlé, 1930, critique radicalement les mécanismes d'acquisition de la langue et des savoirs dans l'école. Ses vues se rapprochent de ce que développe Ronjat : un apprentissage par l'action, la réflexion, la praxis.

58. « An investigation of the development of the sentence and the extend of vocabulary in young children », *University of Iowa Studies in Child Welfare*, vol. III, number 5.

bilingues. En résumé, dans l'ensemble, la situation est normale et telle que prévue »<sup>59</sup>.

Le bilinguisme tel que présenté par Ronjat alors que Louis a dix-sept ans montre une répartition sociale des usages de chaque langue, et une capacité spontanée à passer de langue à langue en fonction des usages. Si les emprunts de langue à langue sont possibles, c'est en cas de « conversation rapide » : cette dernière mention, quoique décrivant un état présenté comme « normal » et « prévu », montre que la pureté linguistique et l'absence d'interaction entre langues restent la norme attendue. Nul doute que les préventions de Ronjat contre la mixité entre langue, pour le développement « séparé » de deux langues, de « deux systèmes articulatoires distincts », et avant tout l'imposition d'une stricte modélisation paritaire (« un parent – une langue ») sont à considérer dans le contexte politique et hypernormatif du temps.

Or, une lecture attentive des *observations* montre que les comportements décrits du jeune Louis – l'alternance codique, le travail fructueux de régulation, de répartition, de comparaison, menant à une conscience métalinguistique, l'élaboration d'une compétence plurilingue décomplexée – sont bien plus proche de la « compétence complexe » du locuteur bilingue que de celle d'un locuteur de deux langues étanches. On notera comment Louis, à partir de ce bilinguisme français-allemand, accède à l'occitan, au franco-provençal, à un statut de « polyglossie » sans souci de la *valeur politique* des langues, animé de la simple motivation pour leur esthétique, leur usage social, familial ou affectif. On notera également comment il acquiert cette compétence de savoir qu'il existe plusieurs langues, et que le contact des langues appartient à l'état normal de la société des hommes.

La norme de l'étanchéité, infiniment grevée de préjugés politiques, sera réaffirmée lors de la grande conférence de 1929 sur *Le bilinguisme et l'éducation* à Luxembourg, à laquelle participe Antoine Meillet, et qui restera jusqu'à la fin du 20<sup>e</sup> siècle un socle de structuration mentale en Europe et dans la plupart des systèmes éducatifs. A cette occasion, Meillet rappellera que « le bilinguisme est l'un des problèmes les plus importants de la linguistique » et fera mention des travaux uniques et fondamentaux du « regretté Ronjat ». Mais il ne pourra aller contre les représentations verticales de langue, interdisant l'éducation bilingue à l'intérieur des Etats-Nations entre langue « nationale » et langue « ethnique » ou « régionale ».<sup>60</sup>

Car si le bilinguisme reste, à l'évidence, « l'un des problèmes les plus importants de la linguistique », c'est qu'il permet de considérer la constitution de la compétence langagière comme un processus complet : phonétique, articulatoire, de composition abstraite – le double rapport signifié / signifiant que décrit Ronjat –, mais tout autant affectif, social, pragmatique. Le langage enfantin permet, comme l'entrevoyaient nombre d'auteurs cités par Ronjat (Baldwin, Wundt, Grammont...), de comprendre l'aube du langage humain : comment celui-ci se constitue, comment il évolue, com-

59. *Bilingualism (with special reference to Bengal)*, Bureau of Education of India, Occasional Reports n° 13, Calcutta, 59-60, cité par Andrée Tabouret-Keller, *op. cit.*, p. 116. Ce phénomène d'alternance codique est déjà relevé chez Louis, au § 42 de la thèse.

60. Le compte-rendu de la conférence de 1929 rédigé par A. Meillet dans le *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris*, 1930, T.30, p. 18-21, est repris en annexe de notre édition du *Développement...*, 139-141.



ment, d'une certaine manière, l'ontogénèse récapitule la phylogénèse? Une phrase importante au début du § 19 du *Développement*. . . synthétise cette interrogation fondamentale :

« Le cerveau d'un enfant qui apprend à parler est comme un microcosme linguistique où en quelques semaines, parfois en quelques jours, peuvent se déterminer des évolutions dont l'équivalent chez une communauté linguistique, chez un peuple, a parfois demandé des siècles pour s'accomplir ».

Des passages importants du *Développement* . . . répondent à des questions précises laissées en suspens par les prédécesseurs de Ronjat : on pense aux problèmes d'*assimilation* et de *dissimilation*, qui occupent toute la seconde partie de l'ouvrage, et qui sont en relation immédiate avec les travaux de Maurice Grammont. Mais on pense avant tout à la grande question posée par Meillet dans son compte-rendu de l'ouvrage de 1907 de Clara et William Stern - dont le fils, Gunther, sera le mari d'Hannah Arendt - : « Comment se comporterait un enfant mis en présence de deux langues distinctes qu'on lui parlerait également ? » et à laquelle Ronjat répond de la plus élaborée des façons. Au-delà de la figure de chercheur, de phonéticien pointilleux et de linguiste, on perçoit à la lecture du *Développement* la figure du père : sa fierté, son inquiétude, son plaisir à voir émerger chez Louis la plus humaine et la plus inexplicable des qualités, la plus naturelle aussi lorsqu'elle est bien guidée, celle de la compétence en langues.

Les deux thèses de 1913 se répondent. L'échec politique du Félibrige, le verrouillage nationaliste de la France qui s'interdit la respiration multilingue de sa biographie langagière et culturelle, mènent à l'attention très précise du développement du langage chez l'enfant. Ronjat découvre que tout enfant est potentiellement plurilingue, maître des langues qu'il fréquente dans la mesure où leur didactisation est bien guidée. Mais en 1913, le multilinguisme français ou européen n'est pas considéré, le plurilinguisme de l'individu ne l'est pas plus. Gageons qu'un siècle plus tard, parallèlement aux travaux de Ronjat et grâce à tout l'édifice scientifique et social qui s'est bâti, le contact des langues en un individu et dans un espace politique est naturel. Aussi, c'est sur cette réalité que devraient être bâties nos politiques scolaires.

## 6 Bibliographie :

Bergougnot, Gabriel (1997), « L'université et les patois (1850-1914) », in *Lengas*, n° 42, 135-152, Revue de sociolinguistique, Presses de la Méditerranée.

Boutan, Pierre (1996) *La langue des messieurs, Histoire de l'enseignement du français à l'école primaire*, Paris, Armand-Colin.

Chambon, Jean-Pierre et Fryba, Anne-Marie (1995), « Sus la draio que condu D'auro en auro au païs brodo » (sur la voie qui relie Vienne à Genève) Lettres et fragments inédits de Jules Ronjat adressés à Charles Bally (1912-1918) », *Cahiers Ferdinand de Saussure*, librairie Droz, Genève, 1995.

Chambon, Jean-Pierre et Fryba, Anne-Marie (1995), « Le Félibrige et le mouvement des vigneronns de 1907 : quatre lettres inédites de Devoluy à Ronjat », *Lengas*, 38, Revue de sociolinguistique, Presses de la Méditerranée, 7-52.

Epstein, Izhaç (1915), *La Pensée et la polyglossie : essai psychologique et didactique*, Paris, Payot.

Escudé, Pierre (2010), « Origine et contexte d'apparition du terme d'intercompréhension dans sa première attestation (1913) chez le linguiste Jules Ronjat (1864-1925) », *Redinter, Revista da Rede Europea sobre Intercompreensão*, n° 1, coordinateurs C. Ferrão Tavares et Ch. Ollivier.

Escudé, Pierre (2013), « Intégrer les langues au cœur des apprentissages. Politique, économie et didactique de l'intercompréhension », *Passages de Paris* 8/2013, 42-61,

[http://www.apebfr.org/passagesdeparis/editione2013/articles/pdf/PP8\\_Dossie3.pdf](http://www.apebfr.org/passagesdeparis/editione2013/articles/pdf/PP8_Dossie3.pdf).

Paris, Gaston (1888), « Les Parlers de France », *Revue des Patois Gallo-Romans*.

Ronjat, Jules [2013] (1913), *Le Développement du langage observé chez un enfant bilingue*, (Paris, Champion), Frankfurt, Peter Lang.

Ronjat, Jules (1913), *La Syntaxe du provençal moderne*, Mâcon, Protat frères.

Saussure, Ferdinand (de) (1916) [1967], *Cours de Linguistique générale, édition critique préparée par Tullio de Mauro*, Paris, Payot.

Tabouret-Keller, Andrée (2011), *Le bilinguisme en procès, cent ans d'errance (1840-1940)*, Limoges, Lambert-Lucas.

Thomas, Jean (2009), « Redécouvrir Jules Ronjat (1864-1925) voyageur, félibre et linguiste », *La Romanistique dans tous ses états*, Paris, L'Harmattan.